



AMBASSADE DE SUISSE
AU PAKISTAN

KARACHI 6, le 22 décembre 1967

Réf.: 512.1 - SM/eb

Division du commerce
Département fédéral de l'économie publique

B e r n e

Pak. 877.4

Wazir Ali
Exportations pakistanaises
vers la Suisse

Monsieur l'Ambassadeur,

Comme je vous en avais prévenu et avec votre assentiment, j'ai rendu visite, le 20 de ce mois, à M. Wazir Ali, Directeur de la State Trading Corporation. Mon interlocuteur m'a expliqué que cette institution, récemment créée, avait pour tâche:

- a) de conclure les transactions avec les organisations du commerce extérieur des pays à économie étatisée;
- b) d'importer des produits en vrac (bulk commodities) en provenance de tous les pays, y compris les Etats non socialistes;
- c) d'exporter des produits pakistanais (l'Export Promotion Bureau qui était précédemment dirigé par M. Wazir Ali et qui continue à exister, n'effectue pas lui-même des transactions).

En ce qui concerne les relations avec la Suisse, il n'y a guère que le point c) qui puisse entrer en ligne de compte. La State Trading Corporation a l'intention d'ouvrir un bureau en Europe (probablement à Dusseldorf), qui pourrait s'occuper de plusieurs marchés occidentaux, l'ouverture d'autres agences n'étant pas à exclure pour plus tard (également en Suisse).

Après ces quelques explications préliminaires j'ai déclaré tout de go à mon interlocuteur que, selon ce que j'avais entendu dire, il n'avait pas été satisfait de son séjour en Suisse l'an dernier. M. Wazir Ali ne se fit pas prier pour m'en expliquer aussitôt la raison: "vos autorités m'ont exposé", dit-il, "que votre marché est ouvert à nos produits et que nous n'avons qu'à nous débrouiller pour les y vendre. Je comprends votre système économique, mais nous sommes démunis de moyens et d'expérience, nous avons besoin qu'on nous aide et, en fait, on nous a aidés dans d'autres pays comme les Pays-Bas, le Danemark, l'Allemagne et le Japon".

Il semble que dans ces quatre pays les autorités auraient accepté de faciliter l'organisation d'expositions de produits pakistanais (notamment en mettant à disposition du personnel spécialisé, en particulier des décorateurs, et des locaux) et d'accueillir des experts pakistanais

pour leur faciliter des études de marché.

J'ai essayé d'expliquer à mon interlocuteur que les autorités fédérales n'étaient pas outillées et n'avaient pas les crédits nécessaires pour ces sortes de choses, qu'il y avait en Suisse des organisations ou des spécialistes qui pouvaient s'en occuper et que les importateurs ou associations d'importateurs pouvaient sans doute fournir de nombreux renseignements sur les possibilités d'écouler certains produits. J'ai aussi signalé à M. Wazir Ali la brochure du Gatt sur les possibilités d'importer en Suisse certains produits en provenance des pays en voie de développement.

Mon interlocuteur a déclaré comprendre fort bien toutes mes explications, mais m'a fait remarquer que, si le Pakistan pouvait supporter les frais en roupies d'actions de ce genre, il ne disposait en revanche pas des devises nécessaires pour faire face aux dépenses à l'étranger.

Je dois confesser que cet entretien, venant après d'autres que j'ai eus avec différentes personnes et après mes expériences faites dans d'autres pays en voie de développement, m'amène à me demander si effectivement notre position, quoique parfaitement claire, logique et légitime, n'est pas un peu trop stricte, car nous donnons finalement l'impression aux pays en voie de développement que nous ne voulons pas les aider. Ne devrions-nous pas assouplir notre attitude, et cela dans l'intérêt même de notre position psychologique vis-à-vis du tiers monde et peut-être de nos exportations? Si nous ne sommes actuellement pas outillés pour accorder l'aide qu'on nous demande, ne pourrions-nous prendre les dispositions nécessaires soit dans le cadre de la coopération technique, soit d'une autre façon (OSEC, Vorort ou autre institution)? Il me semble qu'on pourrait envisager une réalisation pratique sans qu'elle en coûte beaucoup d'argent et, à mon avis, nous gagnerions finalement davantage (morale et peut-être économiquement) en démontrant notre bonne volonté qu'en adoptant régulièrement une attitude négative, si conforme soit-elle à la structure libérale de nos importations.

Je ne sais si vous êtes au courant des facilités qui semblent avoir été accordées par les pays cités plus haut. Peut-être nos ambassades dans ces pays pourraient-elles nous renseigner. Dans tous les cas, j'ai demandé à M. Wazir Ali (sans aucun engagement bien entendu) de me remettre un bref mémorandum résumant les arrangements faits avec les pays précités (il semble en effet qu'il n'y a pas eu d'accord cadre, mais une série d'échanges de lettres).

J'envoie une copie de cette lettre à la Section financière de la Division des affaires politiques ainsi qu'au Délégué à la coopération technique du Département politique fédéral.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

S. Kuwamata

Mir waren nicht negativ für Organisation der Zusammenkünfte

ev. Rückfrage in Dänemark, Holland, Neuseeland, Japan